

Règlement du Concours 2025 d'Admission au Cycle d'Ingénieur en Ingénierie Physique de l'école de Physique de l'UM6P.

Le présent règlement définit les modalités du concours d'entrée au cycle d'ingénieur en Ingénierie Physique de l'École de Physique de l'UM6P. Il vise à garantir une procédure transparente, équitable, conforme aux principes d'excellence académique et de respect mutuel. Chaque candidat s'engage à respecter ce règlement ainsi que les règles en vigueur.

1. Modalités de participation

- Seuls les candidats ayant confirmé leur présence seront autorisés à participer au concours.
- Le concours d'accès à la *School of Applied & Engineering Physics* est gratuit et se tiendra le **21 juin 2025**.
- L'épreuve se déroulera à l'UM6P, Lot 660, Hay Moulay Rachid, Ben Guerir.
- Chaque candidat devra obligatoirement se présenter muni de sa convocation ainsi que de sa carte d'identité nationale, ou passeport/carte de résidence pour les candidats étrangers.
- Le déjeuner des candidats, pris sur le campus de l'UM6P à Ben Guerir, sera pris en charge par la *School of Applied & Engineering Physics*. L'accès au campus est strictement réservé aux personnes autorisées.

2. Nature des épreuves

Les épreuves sont proches des programmes des classes préparatoires marocaines (1ère et 2ème années).

Épreuves écrites d'admissibilité

- Mathématiques I : Calcul avancé et algèbre
- Mathématiques II : Analyse et équations différentielles
- Physique I : Mécanique, thermodynamique et électromagnétisme
- Physique II : Physique moderne et méthodes numériques

Les candidats réussissant les écrits seront convoqués à une épreuve orale comprenant :

- Un exercice pratique de physique (thermodynamique, électromagnétisme ou physique quantique) à résoudre en 30 minutes devant un jury.

3. Consignes relatives aux épreuves écrites

- Tout retard entraîne une note zéro.
- Les candidats doivent se présenter 30 minutes avant le début des épreuves.
- Toute absence à une épreuve entraîne l'élimination immédiate.
- À la fin de chaque épreuve, la copie doit être remise et la feuille de présence signée sous peine d'élimination.
- Il est interdit de quitter la salle durant la première heure et durant le dernier quart d'heure de chaque épreuve.
- Aucun sujet ni document ne peut être emporté avant la fin officielle de l'épreuve.
- Les candidats ne peuvent sortir sans autorisation d'un surveillant.

4. Calendrier des épreuves écrites

Date	Horaire	Épreuve
Samedi 21 juin 2025	09h00 – 11h00	Mathématiques I
	11h00 – 13h00	Physique I
	14h00 – 16h00	Mathématiques II
	16h00 – 18h00	Physique II

5. Matériel interdit

- Calculatrice
- Documents de cours ou bloc-notes
- Téléphone portable, ordinateur, ou tout appareil électronique

6. Fraudes et respect des règles

Toute fraude ou tentative de fraude entraîne l'exclusion immédiate du concours, ainsi que d'éventuelles sanctions complémentaires décidées par le jury.

Le non-respect des horaires, du code vestimentaire et des consignes peut également entraîner une disqualification.

7. Comportement pendant les épreuves

Tout comportement inapproprié, comme la tricherie, l'utilisation de moyens de communication ou toute perturbation, entraînera une exclusion immédiate.

8. Résultats des épreuves écrites

Le jury délibère et publie la liste des candidats admissibles.

Les candidats admissibles recevront une notification par mail avec les détails concernant l'épreuve orale.

Les décisions des jurys sont finales et sans appel.

9. Épreuve orale

- **Date** : semaine du 21 juillet 2025, sur le campus UM6P à Ben Guerir.
- **Durée** : 30 minutes (exposé + questions).
- **Déroulement** :
 - Résolution d'un sujet proposé par le jury lié à la thermodynamique, l'électromagnétisme ou la mécanique quantique.
 - Exposé clair et structuré de la solution par le candidat.
 - Questions du jury pour évaluer compréhension, argumentation et approfondissement.

L'objectif est d'évaluer la maîtrise scientifique et la capacité à communiquer clairement.

10. Résultats et admission

- Les résultats finaux seront publiés sur le site officiel de la School of Applied & Engineering Physics et communiqués individuellement aux candidats.
- Les candidats admis recevront une lettre d'admission officielle, avec les informations pour leur inscription.
- Les résultats sont valables uniquement pour l'année académique en cours, sans possibilité de report.